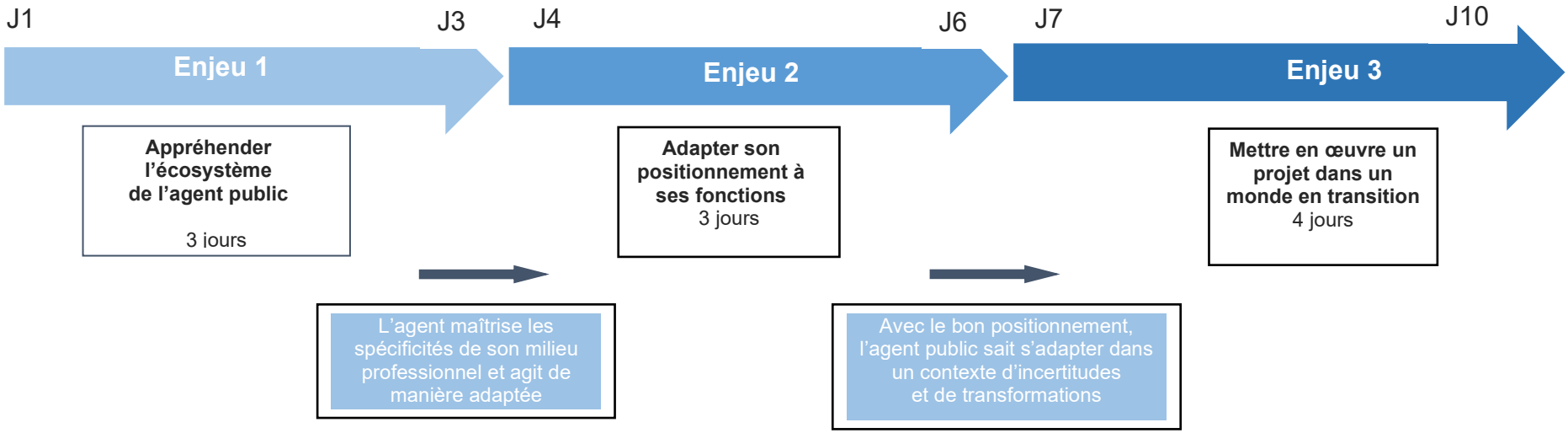
# Formation d'intégration des agents de catégorie B dans la Fonction Publique Territoriale

La formation d'intégration est un dispositif obligatoire pour tous les agents territoriaux, fonctionnaires ou contractuels recrutés sur un emploi permanent pour une durée d'au moins un an, en application de l'article L332-8 du CGCT. Ce dispositif est régi par le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux, qui précise dans son article 6 que la formation d'intégration « *vise à faciliter l'intégration des fonctionnaires territoriaux par l'acquisition de connaissances relatives à l'environnement territorial dans lequel s'exercent leurs missions. Elle porte notamment sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, les services publics locaux et le déroulement des carrières des fonctionnaires territoriaux* ».

## La répartition des 10 jours de formation



# Enjeu 1 - Appréhender l'écosystème de l'agent public

| Jour 1 | Jour 2 | Jour 3 |
|---|---|---|
| **Présenter le dispositif et les objectifs de la FIA** | **Reconnaître les acteurs et les bénéficiaires du service public** | **Définir les outils au service des enjeux RH des collectivités** |
| • L'ouverture de la formation d'intégration<br>• La présentation des participants<br>• La FI dans le cadre réglementaire de la formation tout au long de la vie dans la FPT | • Les différents partenaires externes et internes d'une collectivité<br>• La caractérisation des types de relation et leurs évolutions<br>• Un focus sur la laïcité | • Les leviers pour prévenir les risques en matière de santé et de sécurité au travail |
| **Comprendre le sens du service public** | **Définir les outils au service des enjeux RH des collectivités** | **Définir les outils au service des enjeux RH des collectivités** |
| • Les fondements du service public, ses principes et ses valeurs<br>• Les spécificités du service public notamment les modes de gestion | • Les enjeux RH auxquels les collectivités font face<br>• Les leviers d'attractivité et de fidélisation | • Les mécanismes et dispositifs à mobiliser dans le cadre des parcours professionnels des agents |

# Enjeu 2 - Adapter son positionnement à ses fonctions

| Jour 4 | Jour 5 | Jour 6 |
|---|---|---|
| **Déterminer son positionnement** | **Manager et travailler dans une dynamique collective** | **Dialoguer et interagir (élus, collaborateurs, collègues et usagers)** |
| • La compréhension des missions/activités des agents publics de catégorie A<br>• Le cadre d'action : les conditions et les contraintes<br>• Les compétences d'un cadre A<br>• Un focus sur les droits et obligations et la déontologie à la fonction publique territoriale | • Les caractéristiques des collectifs de travail actuels : présence de différents générations, modes de travail, attentes de collectifs non discriminants | • L'adaptation de sa communication orale ou écrite à ses interlocuteurs et aux situations |
| **Mieux répondre aux besoins des usagers du service public** | **Manager et travailler dans une dynamique collective** | **Dialoguer et interagir (élus, collaborateurs, collègues et usagers)** |
| • Les méthodologies pour prendre en compte les besoins des usagers et/ou citoyens : aller vers, faire ensemble, faire avec | • La construction d'un collectif de travail<br>• Les outils au service de la collaboration<br>• Les organisations et les types de management favorisant la collaboration | • Les bases de la résolution de conflits à la suite de tensions organisationnelles ou interpersonnelles |

# Enjeu 3 - Evoluer dans un monde en transition

| Jour 7 | Jour 8 | Jour 9 | Jour 10 |
|---|---|---|---|
| **Définir les transitions qui s'imposent aux collectivités** | **Expérimenter la gestion de projet** | | |
| • Les transitions : écologique, numérique et sociétale<br>• Les impacts sur les politiques publiques et les métiers | • La méthodologie de la gestion de projet et les différentes étapes | • Expérimentation dans le cadre d'un cas pratique | • Présentation orale et formalisation des livrables |
| **Sensibiliser aux risques naturels de son territoire** | **Expérimenter la gestion de projet** | | **Présenter les productions collectives** |
| • Les risques naturels de son territoire et les comportements à tenir | • Expérimentation dans le cadre d'un cas pratique | | • Présentation des projets et capitalisation des travaux des sous-groupes<br>• Synthèse des apports relatifs à la gestion de projet<br>• Bilan de la FIB |